

Conseil d'École – mardi 16 OCTOBRE 2018

Présentation des membres du conseil d'école

parents élus – Mme Delaneau (PS), Mme Gruson (PS), Mme Picquier (MS/PS), Mme Rousseau (MS), Mme Deschamps (MS).

suppléants : M. Da Silva * (MS), Mme Georget * (MS).

mairie - MM. Chanteloup (Maire) *, Bouvier (adjoint)

enseignants - Mmes Martin, Bourliataux, Troquet, Riglet, Vanhoeke (décharge de direction)

et M. Lemaire-Cardoen (directeur).

DDEN - (pas encore nommé)

RASED – Mme Boulay

Invités - personnel communal : Mmes Blanchard, Carrasco *, Delalay, Dupont, Laumonier, Pelloquin.

Absents / Excusés * - M. Paté (ZIL), L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription, M. Liesnard (parent élu).

Résultats des élections

Sur les 229 inscrits, 48 % de votants, 110 suffrages (20 nuls) dont **100 % par correspondance**. Le bureau de vote installé dans le hall n'a pas servi.

Rappel des compétences du Conseil d'École et règlement intérieur du Conseil d'École

Distribution et commentaire du livret « composition et rôle du Conseil d'École » à destination des nouveaux parents élus. Présentation du RASED, « Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté » par Mme Boulay.

Règlement intérieur de l'école

Il est reconduit et sera diffusé en pièce jointe de ce compte-rendu.

Effectifs actuels

Voici les effectifs actuels (125 élèves : 24 + 24 + 27 + 24 + 26) :

PS	MS	GS
39	45	41
soit 125 au 16 nov. 2018 (moyenne : 25,0)		

3 enfants en situation de handicap sont accueillis en PS,MS et GS. Il manque 1 aide humaine spécifique (AVS / AESH) pour accompagner chacun d'eux.

Une prévision des effectifs prévus pour septembre 2019 devra être envoyée vers le 10 novembre au ministère : cela conditionne les fermetures/ouvertures de classes). Une enquête largement diffusée auprès des familles et structures locales est en circulation pour permettre une prévision au plus juste.

PS	MS	GS
43 à 44	39 à 40	44
soit <u>prévision</u> de 126 à 128 au 16 oct. 18, à affiner au cours de l'année		

Les prévisions sont encore plus difficiles à si long terme car l'influence des futurs choix sur les horaires de l'école en 2019 peut décider certaines familles à rester ou non sur Bléré.

L'organisation de la prérentrée en juin d'une part et de la rentrée échelonnée sur 5 jours d'autre part ont permis aux enfants, familles et enseignants de la Petite Section d'être de nouveau pleinement satisfaits.

Les enseignants regrettent que lors des réunions de classe moins de la moitié des familles ne se soient déplacées.

Poste E.V.S. (Aide Administrative) de l'école

Il a été supprimé en octobre 2017. Il manque cruellement, même si la personne n'était présente que 10h sur notre école. Elle assurait en priorité les accueils physiques à l'entrée de l'école et téléphonique. En son absence, nous ferons au mieux, en donnant priorité aux élèves et au fonctionnement de l'école et de l'équipe pédagogique.

Un SCU (Service Civique Universel) n'a pas été nommé cette année, ayant pour vocation d'assurer les tâches auprès des élèves, pour des projets de classe, la bibliothèque, l'accueil des familles, etc.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité des élèves (P.P.M.S.)

Il a été renouvelé. Cette année, on impose aux directeurs d'école, de rédiger un 2^e document concernant les possibles intrusions. Un exemplaire de chacun de ces 2 documents sera envoyé en mairie et à l'inspection. Un exercice

d'évacuation (lié à un problème supposé à l'intérieur) a été organisé fin septembre. Un autre exercice nommé « intrusion/attentat » l'a été également. Celui lié aux risques majeurs le sera ultérieurement dans l'année. Une fiche « **Les Bons Réflexes en cas d'Accident Majeur** » est distribuée aux familles tous les 2 ans (l'an passé) et affichée.

Projet de l'année

- Des APC (Aides Pédagogiques Complémentaires) sont organisées par les enseignants après la classe, certains jours. En novembre, des GS seront concernés par une aide à dominante mathématique et langage.
- Renouvellement du Projet d'École.
- Toutes les classes sont inscrites à l'opération « Maternelle au Cinéma ». Les projections se font au Centre Socioculturel (**CSC**). Les élèves assisteront à une 1^e séance en février et une autre en mai. Une participation symbolique sera demandée aux familles (1 ou 2 €).
- Un spectacle fin novembre est programmé, suivi mi-décembre par un goûter (le tout offert par la commune et organisé par les enseignants et les Aides Maternelles). Cette année encore, la municipalité fera de nouveau appel aux commerçants locaux pour offrir aux enfants, en plus d'un livre (choisi par les enseignant-es), une pâtisserie et un sachet de chocolats.
- Pour les GS, une douzaine de séances au Dojo reprendront en janvier.
- Un contact régulier avec le **CSC** de Bléré est organisé : Semaine Exposition Artistique, Semaine du Jeux (pendant les congés scolaires cette année), travail avec l'animatrice de la bibliothèque et de la ludothèque (*environ à chaque période scolaire*), non engagé cette année.
- Des sorties pour chacune des classes en mai ou juin sont également au programme.
- Des animations ou projets spécifiques de classe pourront être programmés.
- C'est la Coopérative Scolaire OCCE qui prend en charge financièrement les activités payantes. En plus de l'adhésion annuelle, une participation financière minimale n'est que très exceptionnellement demandée aux familles. L'Association des Parents d'Élèves et la Commune sont sollicitées pour des projets plus ambitieux. Cette année, l'équipe enseignante renouvelle la demande pour que le mur du fond de la cour du bas soit aménagé pour recevoir des productions réalisées avec les élèves en 2017, les « Drôles de Bêtes » qui ont été exposées dans le cadre du « Jour de Cher ».
- C'est grâce aux parents qui accompagnent les groupes que peuvent se réaliser les sorties et les activités qui nécessitent un renforcement de l'encadrement.
- Le rapprochement avec le Multi Accueil « À l'Abord'Âge » sera reconduit, en accueillant les futurs élèves en mai/juin. Cela permet de mettre en confiance les nouveaux élèves (PS) et les familles.
- Photos scolaires : ce sont les mêmes tarifs qui sont appliqués depuis 8 ans. Les ventes, qui débuteront au retour des vacances de novembre, sont au profit de la coopérative scolaire.

Réforme des rythmes scolaires et les horaires : le point.

Deux des nouvelles élues représentantes des parents mettent en avant la fatigue de leur enfant en raison des 5 jours d'école, sans pause.

La lettre d'une maman élue depuis 2 ans mais ne pouvant être présente est lue. Elle dit ne pas avoir compris les arguments de la Mairie et la D.A. (Direction Académique) qui ont fait que la semaine de 4j1/2 a été maintenue malgré la consultation des familles et le vote en Conseil d'École qui ont montré une forte demande de retour à 4 jours.

L'adjoint conteste la formule utilisée sur le site de l'école pour présenter les conditions de rentrée scolaire. Il fait, à la demande des parents, un historique des événements qui ont conduit à la reconduction de la semaine sur 5 jours.

Les comptes rendus des précédents Conseils sont en ligne sur le site de l'école.

Une maman demande à la Municipalité si le débat est clôt ou s'il est possible de changer en septembre prochain pour répondre à la demande d'une grande majorité de parents et à celle des enseignants ? Cela permettrait de cesser les polémiques et de travailler pour le bien-être des enfants à l'école.

L'adjoint dit que les Conseils des 2 écoles devront se positionner au cours de ce trimestre-ci.

Le directeur propose de mettre immédiatement au vote la question :

Qui est POUR un retour à la semaine de 4 jours ?

12 votants

1 abstention

11 votes POUR

Les enseignants ont proposé de nouveau à ceux de l'école élémentaire de réunir les 2 Conseils des Maîtres (en attente de réponse).

L'adjoint rappelle les contraintes budgétaires et les implications de la Communauté de Communes (CCBVC) dans l'organisation (bus, ALSH). La Municipalité a beaucoup investi dans le périscolaire et les aides aux familles. Un « Plan Mercredi » est lancé par le gouvernement à destination des ALSH avec contribution de la CAF : les règles ne semblent pas encore très claires. La CCBVC est donc principalement concernée.

Une maman avance qu'il n'est pas nécessaire de fonctionner sur 5 jours pour organiser le temps de repas de midi en élémentaire. Une solution devrait donc être possible pour satisfaire les besoins des élèves de maternelle aussi.

Les enseignants rappellent la souffrance qu'est la leur de travailler dans les conditions actuelles, au détriment du bien-être des élèves.

Budgets et travaux

En 2020, année des élections municipales, l'adjoint annonce que le budget investissement sera en partie gelé. Prévoir donc sur 2019 (mais contraintes budgétaires).

Les problèmes des sanitaires vieillissants et malodorants dans l'école sont de nouveau pointés (voir les CR de Conseil depuis au moins 8 ans).

La préparation du mur en fond de cour et la mise à disposition de l'espace enherbé sont de nouveau évoqués.

Une climatisation a été installée en juin dans la classe des GS et les utilisateurs en sont très satisfaits et remercient la municipalité. La 2^e classe de GS devrait suivre en 2019.

La connexion internet devrait être revue : l'école serait liée au serveur de la Mairie, via les ondes (de quels types ?) en attendant la fibre vers 2022. Quels seront les conséquences sur le débit ? Quels types d'ondes propagées et les conséquences sur la santé du public (enfants, adultes) ?

Le sujet de la quasi disparition de la nécessaire concertation Ecole/Mairie a été traité.

Un devis réalisé en mai dernier sur crédit investissements n'a pas été accepté par l'adjoint (une armoire de rangement pour le matériel pédagogique collectif, des tapis de motricité, des bancs et tabourets ergonomiques). Il était demandé au directeur d'effectuer 3 devis chez des fournisseurs concurrents. N'ayant pas de temps à consacrer à cela faute de décharge suffisante ou d'Aide Administrative et certain aussi qu'il serait difficile de trouver les articles identiques, il ne sera pas effectué de dépense cette année et la somme sera laissée au budget de la municipalité.

[depuis, mi-novembre, la municipalité a débloqué la commande]

Le prochain Conseil devrait avoir lieu fin mars, date à définir.

En annexe :

- règlement intérieur avec demande d'accusé de réception

La séance du Conseil se termine ce 16 octobre à 20h15

le directeur